



Le 20/04/2021

Depuis des années la direction ne cachait pas son intention de... nous faire travailler plus. Avec leur projet flexibilité, annualisant le temps de travail, ils veulent très vite récupérer quelques millions sur « LA MASSE SALARIALE ».

Deux organisations syndicales ont signé l'accord « temps de travail » de la direction ! Les organisations signataires CFE CGC et CFDT aident grandement le patron en signant cet accord d'entreprise et tentent péniblement de se justifier en recopiant la plupart des arguments de la direction. Ils disent que, avec leur refus de combattre, ce serait moins pire. Alors que le patronat attaque partout, ce qui est le pire c'est de suivre cette politique...

Se coucher n'évite pas de se faire écraser !

En face le patron est passé à l'attaque pour reprendre un maximum que ce soit en temps ou en argent ; nombre d'entre nous l'ont compris ou vont vite s'en rendre compte :

- Nous faire travailler plus (avec moins de RTT) et des heures supplémentaires obligatoires. (Pour palier en partie à des périodes basses)
- Payer moins (en évitant au maximum les « heures chères » (Heures sup, majorations...))

Alors la direction a-t-elle rogné sur ses ambitions du départ ? Oui, certainement pour le retrait des samedis après-midi obligatoires et le nombre de samedis ou 6 ème nuits obligatoires

Et c'est à mettre à l'actif du mouvement qui s'est organisé dès janvier pour exprimer notre mécontentement. Car la direction, elle, a mobilisé certains jours de 4h à minuit ses lieutenants pour manier la carotte et le bâton dans les ateliers afin d'affaiblir notre mobilisation.

Alors retenons que pleurnicher ou tendre la joue n'attendrit personne. Quand nous sommes attaqués, seuls ceux qui se lèvent pour se battre ont une chance de se faire respecter.

CFE-CGC et CFDT ONT-ILS SEULEMENT ESSAYE DE MOBILISER LEURS ADHERENTS OU CEUX QUI ONT VOTE POUR EUX afin d'éviter d'avaler la potion qu'ils disent « amère » ?

Malheureusement NON et le patron réussit donc à marquer un point.

C'est un accord perdant-perdant pour nous.

CE N'EST PAS FINI !

Dès demain le patron va probablement demander l'augmentation du nombre de jours travaillés (pour les forfaits jours) et/ou la diminution des jours fériés (rémunérés comme tels).

Alors est-ce que ce sera « l'intérêt du personnel » qui sera défendu avec un pseudo marchandage organisé par la direction de A à Z ?

Si la direction menace de nous frapper plus fort, eh bien défendons-nous, il n'y a pas d'alternative : il faut continuer à nous mobiliser.

REJOIGNEZ CEUX QUI RÉSISTENT !